Vente à la Criée : Le Samedi 9 Novembre 1901, à 2 heures, Estaminet Bouchez, à Roubaix.

Tout ceci n'avoir dans l'âge du nouveau et du neuve du Congo qu'on se lave tempora.

Victor HERMANT, 169ter, Cte-Rue, ROUBAIX
Photographie Artistique — Clichés — Agrandissements — Vues stéréoscopiques. — 12 beaux Portraits pour 3 fr. 50 et 6 fr. 50 avec Prime.

Salle Dominique ROUSSEAU
Rue de l'Alouette, 60, ROUBAIX

Dimanche 3 Novembre 1901
GRAND BAL DE NUIT
Cavalier : 2 franc. — Dame : 50 centimes

Ouverture des Bureaux à 7 heures

Tout le monde remarque aux *Galeries Villoises*, le choix immense des *Pardessus* et leur bon marché réellement extraordinaire. (45 à 49, rue Nationale, Lille).

WATTRELOS
SANGLANTE BAGARRE
entre douaniers et fraudeurs

Deux douaniers sont pris après avoir pris fraudeurs — En danger de mort —

Coups de revolver — Deux fraudeurs et un curieux blessés

Hier après-midi une de ces bagarres sanglantes, malheureusement trop fréquentes dans les parages de la frontière entre les braves douaniers et les fraudeurs, a mis en émoi le quartier de la Martinoire, commune de Wattrelos. C'est grâce à leur énergie, à leur sang-froid que les douaniers ont échappé à la mort, mais ces défendant leur vie, ils ont fait trois victimes dont deux fraudeurs et un malheureux passant.

LES FRAUDEURS

Il était une heure et demie de l'après-midi. Le douanier Camille Boy, de service au chanier Sequedin, vit venir de l'étranger quatre fraudeurs bien connus, qu'accompagnait une femme marchant en éclaireur.

Ayant vu le préposé, la femme fit signe à ceux qui le suivaient, lesquels rentrèrent précipitamment dans l'estaminet ayant comme enseigne *La Grange*. Le douanier ayant reconnu que les individus étaient chargés de fraude « à corps », n'hésita pas et à son tour se dirigea vers le cabaret.

UN DOUANIER ASSAILLI

Comme Boy arrivait sur le pas de la porte de l'estaminet, les quatre fraudeurs en sortirent en tourbillon. Deux d'entre eux se saisissant de Boy, l'entraînèrent en le maintenant très fortement pendant que les deux autres regardaient la scène en ricanant.

Les coups de pied et de poing pleuvaient de toutes parts, le douanier, que pareille réception avait surpris, devait se contenter de les parer de son mieux, n'ayant pas le temps de sortir son revolver de sa gaîne.

Cette scène avait *fatalement* un certain nombre de témoins qui, chose naturelle à pareil moment, se faisaient scrupule de prêter main-forte au douanier continuant à passer un fort plain quart d'heure.

Le brave homme allait être assommé, lorsque le second fut vint de son collègue Henri Gille, lequel, voyant bien plus loin, avait eu son attention attirée par les cris des fraudeurs passant Boy à tabac.

UN DEUXIÈME DOUANIER ASSAILLI — COUPS DE REVOLVER

Voyant son collègue en danger, Gille n'hésita pas, et au pas de course, revolver au poing se porta à son secours.

Son arrivée ayant été aperçue par les deux fraudeurs restés jusqu'ici spectateurs de la bagarre, ceux-ci se portèrent à sa rencontre et l'un d'eux, un marchand de poisson, connu sous le nom de Grand Roux, arrivé sur Gille, brandissant un énorme couteau et vociférant « Cette fois, je vais en finir avec toi ».

Se voyant perdu, Gille allongea le bras, pressa la détente de son revolver et tira sur le Grand Roux, qui fut atteint à la clavicule gauche.

Se sentant frappé, le fraudeur s'arrête, puis il s'affaisse sur le sol en hurlant.

Débarrassé de son agresseur, Gille se porte au secours de Boy en tirant un nouveau coup de feu dans la direction de ceux qui assaillaient son collègue. Il blessa à l'abdomen et à la main droite un contrebandier inconnu.

UN PASSANT BLESSÉ

Mais à peine en second coup de feu eut-il retenti qu'à quelques mètres de là un cri de douleur se faisait entendre. La balle, en ricochant, après avoir écrêté la veste du fraudeur, était allée se loger dans le genou droit d'un chiffonnier qui passait, venant de Roubaix, M. Jules Didegat, demeurant à Ridegham (Belgique).

Gille et son collègue se portèrent au secours de ce nouveau blessé.

Pendant ce temps les deux fraudeurs valides, enlevant leurs compagnons blessés, regagnaient la frontière.

M. Dedegat a été transporté par les proposés à la caserne de la Martinoire où M. le docteur de Wismes, de Tourcoing, mandé d'urgence est venu extraire la balle et panser le blessé qui, hier soir à neuf heures, était encore à la caserne.

C'est le lieutenant des douanes Lemaire qui a fait l'enquête.

Marius VÉRAN.

Drame de Wasquehal. — Un grand-oncle vient d'être arrêté à la suite de l'assassinat de Mme Vanhove, femme Pichaux Emile, demeurant rue Bassieux, complète de coups et blessures sur la personne d'une voisine Bodryyer Sophie, 37 ans, veuve Pierron Aurélie.

— A la suite d'une querelle avec sa logeuse, Céline Bauters, cabaretière au Touquet, enlevait des « Deux Nations », le sieur Dupat Jules, 70 ans, cordonnier, et Cotelle Louise, 37 ans, née à Lille, demeurant à Roubaix, estaminet « A l'Arrivée de Lens », boulevard de Beaurepaire.

Ces deux femmes, mendiant pour payer les frais des obsèques d'un enfant imaginaire, ont été écrouées au dépôt.

Au Conseil municipal de Wasquehal

Nous recevons la lettre suivante :

Wasquehal, 1er novembre 1901.

Monsieur le Rédacteur

Nous vous prions d'insérer la déclaration suivante :

Les soussignés, conseillers républicains radicaux, se voient forcés de faire connaître à leurs électeurs qu'à l'avenir ils refuseront de voter, sauf, jusqu'à ce qu'il leur soit donné satisfaction sur une demande faite par eux à M. le maire, lequel avait mis, avant sa nomination, l'engagement formel de le faire.

Cette demande a pour base l'idée Républicaine.

Veuillez agréer, Monsieur...

CÉSAR DUPONCHELLE, HALO SALOSSE.
Conseillers municipaux, républicains radicaux.

TOURCOING

Solidarité républicaine des cantons de Tourcoing (4e section) — Les adhérents de la 4e section de la Solidarité républicaine sont invités à prendre part à assister à la réunion de la section qui se tiendra dimanche 3 novembre, chez M. Louis Bouque, cabaretier, au Faisan Gris, rue de la Cité.

Ordre du jour : A 5 heures réunion mensuelle — A 6 heures 1/2, conférence par un membre du comité — Sujet : *Les Syndicats ouvriers.* — Les adhérents des autres sections de la Solidarité républicaine sont invités à venir *présentation de leur carte ou accompagnés* d'un membre de la section.

La manifestation du 1er novembre. — Voici le texte du discours prononcé le 1er novembre devant le monument des victimes, du travail, par M. Gustave Scottet, conseiller municipal, président du Syndicat des ouvriers en tapis grosse moquette.

Citoyennes, citoyens,

C'est le cœur ému d'une profonde émotion que je viens au nom du Syndicat professionnel en tapis rendre un respectueux hommage aux victimes du travail.

Ils étaient partis le matin, heureux et contents de pouvoir élever leurs enfants quand la fatalité sous la forme d'une machine infernale frappa l'ouvrier, dans la femme veuve et les enfants orphelins.

Et ont ainsi des victimes qui méritent notre solidarité, ce sont les infortunés qui, ayant conservé la vie, mais rendu impotent sont devenus une charge pour leurs familles. Je parle de ceux qui ont été blessés avant la date à compter de laquelle a fonctionné la loi bienfaisante de 1898, sur ces accidents du travail, et qui par suite n'ont pu en recliamer le bénéfice. A ceux-ci devraient aller un peu de sympathie des travailleurs de ce monde, mais hélas ! ces derniers sont parfois pris d'une égoïsme trop prononcé.

Aussi tous nos efforts doivent-ils tendre à former une vaste Solidarité Humaine où tous patrons et ouvriers rivalisant de zèle pour le bien de tous et devinrent bien de la vraie République Française.

Citoyennes, Citoyens, reposez en paix, adieu.

Une double chute dans la bacque rue du Collecteur. — Vendredi vers 7 heures 1/2 du soir, MM. Désiré Calens, 36 ans, magasinier, rue de Valmy, 28, et Henri Grégoire, 41 ans, journalier, rue du Vieolain, 97, passaient dans le prolongement de la rue du Collecteur, récemment percé et qui n'est pas éclairé.

Les deux hommes, trompés par l'obscurité, allèrent tomber dans la bacque qui borde cette voie et qui va se déverser dans l'aqueduc de la rue des Postes.

Henri Grégoire tomba sur des broches en fil de fer plantées dans le lit du ruisseau, pour arrêter la laine et en blessa légèrement à l'œil droit.

Enfin les deux hommes ont en leurs vêtements très détériorés et l'un a perdu sa montre.

Accidents de travail. — Mlle Marie Bouchart, 17 ans, giscoeuse chez Jules Delmotte, fabricant de fuseaux, a eu la main droite prise entre la broche et le fourneau de la machine, ce qui a nécessité une brûlure de la face dorsale du médius et de l'annulaire. Docteur Bernard, 15 jours.

— M. Joseph Callens, 48 ans, homme de peine chez Haquilier, entrepreneur, a été atteint d'un phlegmon. Docteur Vienne, 7 jours.

— Mlle Malvina Lehoucq, 32 ans, employée à la filature Jongiez, a été blessée à la face dorsale de l'index droit par les poignes de son métier. Docteur Pierquin, 5 jours.

— M. Emile Delmotte, 13 ans, rattacheur chez L. et F. Motte frères, filateurs, rue des Plats, s'est coupé à l'index gauche en plaquant sur cards à broche. Docteur Bouvemans, 10 jours.

Concours de coupe. — Comme nous l'avions annoncé, le concours de coupe : au tiers le 29 octobre entre les candidates pourvues du diplôme 2e degré, sous la présidence de M. Bourbon, inspecteur primaire.

Voici les résultats :

Mlle Turpin Roseline a été admise avec le numéro 1 pour coupe de la pièce St-Jacques, et Mlle Desmettre Marie, avec le numéro 2 comme satisfaisante.

Nous adressons aux lauréates nos félicitations.

Les épaves. — M. Monjon, demeurant à Roubaix rue de l'Epeule, 7, a trouvé sur le trottoir, à l'angle des rues Carnot et Faidherbe, deux pièces d'or de six francs et une pièce de 5 50.

Il tient cette somme à la disposition du propriétaire.

Remerciements aux pompiers. — M. Clarisse Dumontier, rentier, rue Winoc-Chocquel, dont les ateliers ont été incendiés dimanche dernier 27 octobre, vient d'adresser à M. Maquilier, commandant le corps : des sapeurs-pompiers, la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous remettre ci-inclus la somme de cent francs destinée à la caisse du corps des sapeurs-pompiers. Grâce à leur zèle et à la promptitude des secours, ils ont épargné la destruction complète de mon immeuble.

Recevez, etc.

Signé : Jules-Clarisse DUMONTIER.

Rue du Pont-de-Neuville. — *Interdiction de la circulation.* — Les travaux de réfection du pavage et la pose des rails du tramway devant commencer lundi prochain 4 novembre dans la rue du Pont de Neuville, la circulation sera interdite dans cette rue à partir de cette date, entre la rue du Gand et la rue du Courtrai.

Les convois funèbres devront suivre la rue de l'Hermitage et la rue du Gand, dès le dernier au moment de la construction de l'aqueduc.

RONCQ

Objets trouvés. — Deux balles de toiles ont été trouvées sur la route de Bronckaert, Mme Cetry, tenancière de l'estaminet « A la Cité des Champs », après les avoir déclarées à M. le Commissaire de police, les tient à la disposition de leur propriétaire.

MARCQ-EN-BARŒUL

Funérailles. — Hier matin, à neuf heures, ont eu lieu, au milieu d'une affluence énorme, les funérailles du regretté Jean-Baptiste Lourident, plus connu à Marcq sous le nom de « Citoyen ».

Parmi les notabilités présentes, nous avons pu remarquer M. G. Debuchy, maire, le Conseil municipal presque au complet, M. Conin, délégué cantonal à Roubaix ; M. Bonte, administrateur de l'hospice de Roubaix ; M. Léon Dupont, administrateur de la Caisse d'épargne de Marcq-en-Barœul.

« Le Citoyen » était connu et aimé de tous ; il fut un des meilleurs militants du parti républicain de Marcq.

Nous renouvelons, en cette triste circonstance, à son digne petit-fils, notre ami M. O. Mutifas, et à sa famille l'expression de nos plus sincères et de nos plus affectueuses condoléances.

Littérature « pot z'au .bure »

Le curé de Marcq-en-Barœul vient de perdre une belle occasion de se taire. C'est à propos de la circulaire de l'honorable maire M. Debuchy, relative aux manifestations religieuses. Il y répond d'une façon si... ; nous vous laissons le plaisir de juger vous-mêmes.

Voici le morceau :

Monsieur le Maire, dans votre lettre publique, distribuée le 30 de ce mois, à tous les habitants de la commune, vous m'accusez d'avoir suscité des scandales, lors du Conseil municipal. Le Conseil municipal, en mai 1900, d'avoir mené une campagne malavoitée en cette circonstance et d'avoir insulté par là le suffrage universel ; puis vous terminez en me traitant de marchand du Temple.

Voici ce qui s'est passé en mai 1900. Le 6 mai eurent lieu les élections municipales. Le 13, avant l'élection du Maire, je fis savoir, par le sonneur attitré de l'église, aux membres du Conseil municipal réunis dans un estaminet de la Place, qu'on ne sonnerait pas les cloches pour l'élection du Maire parce que la loi ne les permettait pas (*Remarquez bien que c'était avant l'élection du Maire*). Vous fûtes élu maire ce jour-là.

Le dimanche suivant, 20 mai, on fit l'installation du Conseil municipal. Sans prévenir d'aucune façon la curé, à qui il appartient de faire sonner les cloches de l'église, vous fîtes sonner les cloches.

Je fis immédiatement mon rapport, que je portai moi-même à Monseigneur Monsignani, évêque de Lydda, qui se trouvait à Lille. Monseigneur le fit porter à la préfecture par Monsieur Carlier, vicaire-général.

Voici la réponse faite verbalement par Monsieur le Préfet à Monsieur le Vicaire-Général : « C'est très bien, nous allons faire cette enquête d'ici, il vaut beaucoup mieux s'adresser ainsi directement à l'autorité compétente que de s'adresser aux journaux. Dites à Monsieur le Curé que Monsieur le Maire n'avait pas le droit de faire sonner les cloches. »

Les mauvais journaux ont prétendu que de la manière la plus injurieuse ; fort de mon droit et de l'approbation des mes supérieurs, je ne leur ai jamais répondu.

Et vous trouvez que j'ai agi maladroitement, que *j'ai suscité des scandales* et que *j'ai insulté par là le suffrage universel.*

Vous voulez sans doute soulever contre moi la colère du peuple ; les habitants de Marcq ont trop de jugement pour suivre vos agissantes manœuvres.

Vous insulter vos prêtres... les habitants de Marcq ont trop de religion pour vous approuver.

Vous attaquez la religion et vous défendez vos agissantes sur la voie publique ; les habitants de Marcq savent la défendre par tous les moyens légaux.

Pour tout, je vous pardonne vos hostilités, Monsieur le Maire, et je prie le bon Dieu de ne pas vous punir ; car, en insultant vos prêtres, vous insultez le Seigneur lui-même et vous le blessez à la prunelle de l'œil, c'est-à-dire à l'endroit le plus sensible, et, en attaquant la religion, vous attaquez Dieu lui-même, qui n'a pas besoin de la permission d'un Maire, quel qu'il soit, pour avoir le droit d'être honoré sur la voie publique.

Ch. DAUMESNIL,
Curé de St-Vincent, *Marcq-en-Barœul.*

Peuf ! Quel monument l'on trouve de tout là dedans, des lamentations, de la bêtise et des provocations.

Pauvre abbé ! non mais *c'est* » c'est à fondre le cœur cet appel à la pitié des habitants de *Marcq ! moi-même y suis allé de ma petite larme !*

Les habitants de Marcq sont *trop* cect.

Les habitants de Marcq sont trop cela...

. . . . . .

On dirait la « Carmagnole. »

Mais le clou de la pièce, c'est le coup de la Pruneile. Tonnerre, Monsieur le Maire, vous avez tapé dans l'œil du bon Dieu ! Veinard, va. Et juste à l'endroit sensible. C'est comme les bons tireurs... mouche ! Ne vous avantuez *surtout pas le soir du côté de la rue de la Monnaie.*

Ensuite vient la rodomontade du bon Dieu : lisez le curé — qui n'a pas besoin de la permission du maire. Oui-da ! Nous verrons bien ! Votre provocation, monsieur le curé, ne provoque qu'un... immense éclat de rire.

PRUNELLE SENSIBLE.

LILLE

LE PROCÈS de l'Union médico-pharmaceutique

On se souvient du procès prochain qui doit venir le 9 août *dernier devant le tribunal correctionnel de Lille.*

Des médecins et des pharmaciens avaient fondé une association ayant pour titre : *Union médico-pharmaceutique de la Région du Nord pour la défense des droits professionnels et de la santé publique.*

Ils avaient supposé avant pris soin de consulter des jurisconsultes et même de demander conseil au ministère du commerce.

Ils avaient agi en leur avis étaient favorables. Cependant, du ministère de la justice vint à *l'Union médico-pharmaceutique*, l'invitation de se dissoudre.

Le bureau refuse. D'où poursuites correctionnelles pour « infraction à l'article 2 de la loi du 21 mars 1884. »

Mr Briand, de Paris, et Mr Boyer-Chamard, de Lille, présentèrent la défense des médecins et pharmaciens, soutenant que les professions de docteur et de pharmacien ont tous les caractères de *mutualité* réclamés par la loi de 1884 pour avoir le droit de se syndiquer.

Le ministère public soutenait qu'il n'y a *aucune connexité entre les deux professions.*

Le tribunal dans tort au ministère public et acquitta purement et simplement les membres du comité de l'*Union* avec des considérants très clairs et très précis et adoptait absolument la thèse des défenseurs.

Le Procureur général n'en fit pas moins appel et c'est demain 4 novembre que viendra l'affaire.

Nous en rendrons compte, car elle présente un intérêt général pour tous les syndicats ouvriers ou non.

Au Palais

L'affaire du vol de Tourcoing

Tout le reste de la journée, jusque six heures du soir, M. Delalé s'est occupé d'une affaire de vol de 250.000 francs en valeurs nominatives et bijoux, commis à Tourcoing, en juillet dernier, chez M. Leurent-Wargnier. De nombreux témoignages ont été interrogés. Nous croyons avoir pris la presque totalité des valeurs et cet retrouvée et que la victime de ce vol rentrera en possession de son bien.

MONS-EN-BARŒUL. — Des voleurs, après avoir brisé un carreau, sont entrés vers 6 heures du matin, chez Mme Léonie Martin à Mons-en-Barœul. Ils ont ouvert le secrétaire mais, troublés dans leur besogne par les aboiements d'un chien, ils ont pris la fuite.

DUBONNET
VIN TONIQUE & APÉRITIF
AU QUINQUINA
GRAND PRIX 1900

Au lieu de ces mixtures étranges
qui, tous les jours, sont livrées à la consommation, avec les réclames les plus tapageuses, sous le titre fantaisiste d'**APÉRITIF**, se consomme que l'excellent VIN du
BANYULS-TRILLES Quinquina
et vous ne tarderez pas à en ressentir les bienfaits surprenants.
Dans tous les Cafés et les bons Estaminets
Exiger l'étiquette sur la bouteille

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 2 novembre 1901

Vol de 1200 francs à Roubaix. — Vers les milieu de septembre dernier, Mlle Matilde Frelan, 22 ans, rattacheuse, demeurant à Roubaix, rencontre Ignoment qu'elle connaît pour avoir demeuré chez les sœurs Dergent, rue Marc-Séguin, cour Coby, 5, où elle prit également sa pension.

Le jeune ouvrier avait été mis récemment en possession d'une somme assez importante, représentant quelques biens, d'une valeur totale de 1200 fr. Elle conduit à Mme Dergent son petit pécule qui fut rigoureusement mis en dépôt.

Par malheur, la probité de J.-B. Dergent n'attiguait pas la mieux de cette dame et sa femme et, quelques jours après l'arrivée de Matilde Frelan, l'honnête dépositaire, emportant le magot.

On a eu doute, que les titres étaient déjà engagés au Mont-de-Piété par J.-B. Dergent, qui ne retira ainsi aux mains de 839 fr. qu'il employa à faire la fête dans quelques villes de la région.

Puis, le magot dissipé, le voilà venu à Lille se constituer prisonnier.

J.-B. Dergent n'en est pas à son coup d'essai ; il est titulaire de deux condamnations, 2 ans et 15 jours pour abus de confiance et vol. Ces antécédents déplorables ont forcé les juges correctionnels de sévir ; ils ont condamné le voleur à 8 *mois de* prison.

Violences. — Elise Vanisbeck, fileuse à Lys-les-Lannoy, avait donné son cœur à Alfred Journet. 25 ans, peigneur à Roubaix, qui se tirda pas à se montrer avec tous ses défauts. Le jeune homme en effet, des moins recommandables, et même le police a dû s'occuper à plusieurs reprises de ses faits et gestes.

Or, Journet s'est pas corrigé, et la jeune filles avait savisage l'amour vicieux qu'avec accompagnement de coups de poing et autres violences, plaints là son amoureux.

Celui-ci s'est flatté, et le 24 juin, dans un cabaret de Lys-les-Lannoy, où il rencontra son ancienne amie consolée par un autre jeune homme, nommé David Sakiladit, il monta sur des *pieds* et se brutalisât devenus proverbiale.

Le jeune couple en fut atteint, sans peine, avec de nombreuses ecchymoses, si Journet avec... six jours de prison.

Blessures par imprudence. — Un accident dû à l'imprudence d'un mécanicien de la Compagnie des Tramways du département du Nord, nommé Charles Lithard, a été jugé le 2 novembre dernier. Le après-midi un tourrant des rues Faidherbe et des Ponts-de-Comines, à Lille.

Contrairement aux règlements, Lithard, qui conduisait un tramway à vapeur, sur la ligne de Lille à Roubaix suivit de corner son arrivée à cet endroit particulièrement dangereux.

Un camion, conduit par M. Lefebvre, passait à ce moment rue des Ponts-de-Comines, lorsque, survenant impétueusement, le char à vapeur le tamponna. M. Lefebvre fut relevé avec une grave blessure à la tête, et il dut rester sans interruption de travail de quinze jours.

Charles Lithard a été condamné à 24 heures de prison avec sursis et 16 fr. d'amende.

La Compagnie des tramways du département du Nord est déclarée civilement responsable.

AFFAIRES DIVERSES

Louis Dumas, 37 ans, journalier à Hoeplines, 15 jours de prison et 5 fr. d'amende pour rébellion, outrages et ivresse — Alfred Dubaele, 23 ans, tisserand à Hem, 6 jours avec sursis et 500 fr. d'amende pour fraude de tabac — Gustave Gravelin, d'Armentières, 23 ans, journalier, 5 jours pour menaces, rébellion envers la brigadier de police Vankoyck, et ivresse — 3 jours pour mendicité à Ernest Avet, 32 ans, journalier à Lille.

Arthur Desurmont, 44 ans, journalier, 3 jours et 5 fr. pour mendicité et ivresse — Alfred Jonnart, 38 ans, peigneur à Roubaix, 6 jours pour violences — Joseph Carrette, d'Houplines, 16 fr. d'amende pour blessures par imprudence.

SPECTACLES & CONCERTS

Hippodrome-Théâtre. — C'est aujourd'hui dimanche 3 novembre, en matinée, que nous allons avoir à l'*Hippodrome de Roubaix* le grand, et très grand succès : *Le Fils Surnaturel*, cette comédie-bouffe en trois actes de MM. Grenet-Dancourt et Maurice Vaucaire, qui, hier, obtint tant de succès au théâtre de Cluny.

Nous aurons également le régal d'entendre : *Ceux qu'on trompe*, un acte de Grenet-Dancourt ; mais quel acte ! aussi rapport avec ces lettres de fiancés, les deux premiers actes de cette pièce, une comédie pleine d'esprit qui vient d'être jouée plus de 200 fois au théâtre Antoine et qui, dans un tout autre genre que celui du *Fils Surnaturel* fait aussi éclater les rires que ne manque de l'emporte-pièce.

IMPERMÉABLES PNEUMATIQUES
Tuyaux d'Arrosage
CAOUTCHOUC industriel
MANUFACTURE DE CAOUTCHOUC
J. De la Royère fils
INGÉNIEUR
HALLUIN, en face du bureau de Douanes.

LA MÉDECINE NOUVELLE
(Organe de la Méthode Vitaliste)
est envoyée gratuitement pendant deux mois à toute personne qui en fait la demande à MM. les docteurs Péradon et Dumas, 19, rue de Lisbonne (Paris).
Le vitalisme est le régénérateur fluide de la cellule ; en rétablissant le dynamisme intégral, il guérit toutes les affections chronicques, les plus graves et les plus désespérées ; sans aucun traitement interne ni régime.
Il soulage dès la première minute des soins. Il n'est pas une maladie qui résiste à l'action curative et douce du Vitalisme : Lire la Médecine Nouvelle c'est se convaincre de la puissance de cette méthode ; l'alcoholisme externe qui traite et guérit par correspondance.

ASTHME & CATARRHE
Guéris par les CIGARETTES ESPIC
Dépositaires : Tous Débitants. Détaillant : Pharmacie Dr Jeanne, 19, rue Richelieu, Paris.
Brûler le Papier imprégné dans un chaufferette.

DÉSESPÉRÉE
Après que 4 médecins consultés n'avaient apporté aucun soulagement.
Nous prenons plaisir à appeler votre attention sur la lettre suivante :
« Wandonne (P.-de-C.), 26 juin 1901.
« Monsieur, Mon enfant souffrait de la coqueluche ce qui le fatiguait beaucoup et retardait sa croissance. Il prit aussi la rougeole et celle-ci lui laissa malheureusement une maladie d'yeux et d'oreilles. Que de remèdes employés, d'argent inutil !

Enfant BUIRE

mais pas le moindre résultat. Mon enfant était devenu d'une faiblesse extrême, chaque jour voyait disparaître un peu des forces qui lui restaient.
J'essayai enfin l'Emulsion Scott. A ma grande joie, je constatai, en peu de temps, un mieux très sensible ; je continuai l'emploi de cet excellent remède et l'enfant s'en est très bien trouvé. Ses yeux, ses oreilles sont guéris ; l'Emulsion Scott lui a rendu la force, la gaieté et ses fraîches couleurs.
« Je vous remercie de me l'avoir sauvé et vous prie de croire à toute ma reconnaissance. Veuillez, »
Nous ne pensons pas qu'il y ait besoin de plus d'explications que celles contenues dans la lettre précédente pour démontrer les vertus de l'Emulsion Scott. Une démonstration scientifique prouvant le surgénérite de l'Emulsion Scott a moins d'importance pour le public qu'un exemple pratique de ses remarquables effets sur l'organisme humain. Essayez l'Emulsion Scott dans votre famille, et promptement vous reconnaîtrez pourquoi tant de gens sont si heureux de témoigner hautement ses vertus.
Vous pouvez reconnaître la véritable préparation à notre marque de fabrique de l'homme tenant un gros poisson sur son épaule.
L'Emulsion Scott se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Un échantillon d'essai, franchise de port, sera envoyé franco contre 0 fr. 75 de timbres adressés à MM. Delonche et Cie, 2, place Vendôme, Paris.

Banque Lyonnaise
Renseignements urgents sur les
VALEURS RUSSES
Ordres de Bourse au Comptant et à Terme
Paiement de Coupons sans aucune retenue
Banque Lyonnaise, 24, Grande-Rue, 54
ROUBAIX

LA CONFIANCE
livre dans Roubaix et Tourcoing
la Bière Bourgeoise à 28 fr. la rondelle
ou
24 francs la demi rondelle.
LA CONFIANCE
fait à ses actionnaires une remise de
HUIT FRANCS à la RONDELLE
LA CONFIANCE
vend ainsi sa bière bourgeoise extra
forte à
VINGT FRANCS LA RONDELLE
ou
DIX FRANCS LA DEMI-RONDELLE
soit huit francs meilleur marché qu'ailleurs
Il faut donc être ennemi de ses intérêts pour ne pas faire partie de cette Société dont les actions valent actuellement 175 francs payés. 50 fr. de suite, le reste se payant du moyen des bénéfices réalisés dans l'année.
Bénéfices réalisés en 1900 : vingt-huit pour cent.

BLENNORRHAGIE — ÉCOULEMENTS
Ne pas prendre de balsamiques (copahu, cubèbe, santal, etc.), si injurieuses à quelques bons médicaments connus qu'elles aient, avant d'avoir pris pendant six jours au moins la Poudre antiphlogistique du Docteur Mercier.
— Prix : 2 francs.
Pharmacie Mercier, 148, rue de Lanoy, Roubaix. — *Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 5 heures.*

BOURSES ET MARCHÉS — SPECTACLES ET CONCERTS — RENSEIGNEMENTS DIVERS

La Journée du Dimanche

A ROUBAIX

Mairie. — Les bureaux sont fermés. L'Etat-civil est ouvert jusque midi. — Consultations gratuites de 9 heures à midi.

Caisse d'épargne. — Caisse postale à tous les bureaux de poste, ouverts jusqu'à une heure. Caisse d'épargne de Roubaix, 5, rue du Chatiot, ouverte pour les dépôts de 9 à 11 h. du matin ; pour les remboursements de 11 h. 1/2.

Dominique. — A 7 heures, bal de nuit.

Théâtre-Hippodrome. — A 2 heures 1/2, et en matinée à 8 h. « Le Fils Surnaturel. »

Théâtre de Roubaix. — Direction Louis Convert « A Bas les Femmes ! » et « Les Femmes Collision. »

Société artistique. — Rue de l'Alouette. — Tous les jours, exposition de tableaux.

AU DEHORS

LILLE. — Grand-Théâtre. — A 5 heures. — « La Mère des Forges. » « Le Barbier de Séville » et « La Bohème. »

VALENCIENNES. — Théâtre — A 5 h. 1/2 — « Les Deux Orphelines » et « Le Mascotte. »

Programme des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Hippodrome-Théâtre — Dimanche 3 novembre 1901 — Tournée Rouvin — A 2 h. (en matinée) et à 8 h. 1/2 (en soirée) :

LE FILS SURNATUREL

Comédie-bouffe en 3 actes de MM. Grenet-Dancourt et Maurice Vaucaire

CEUX QUON TROMPE

Comédie en 1 acte de M. Grenet-Dancourt

Prix des places : Fauteuils et Loges, 3 fr. — Premières galeries, 2 fr. — Secondes galeries, 1 fr. 50. — Dans la matinée, l'orchestre coûte 2 francs.

Théâtre de Roubaix (Situé rues Archimède et Richard-Lenoir). — Direction : Louis Convert. — Bureaux à 5 h. 1/2 ; Rideau à 6 heures. — Dimanche 3 novembre :

LE VIEUX CAPORAL

drame en 5 actes de MM. Dennery et d'Ennery

LES FEMMES COLLANTES

comédie en 5 actes de M. Léon Gandillot

Prix des places : Faces publiques numérotées : 1 fr. 50. — Loge de face : 5 fr. — Loge de côté : 2 fr. 50 — Stalles : 2 fr. — Parquets : 1 fr. 50 — Galeries : 1 fr. — Parterres : 50 centimes.

VILLE DE TOURCOING

Concert. — Dimanche 3 novembre 1901, à 5 h. du soir, grand concert donné par familles des chanteurs humoristes et des amateurs, par l'Orphéon des Tisserands, sous la direction de M. Oscar Laureyns.

PROGRAMME

Première partie : 1. Les Trappeurs, chœur (Vogel) Orphéon — 2. Rêve d'Amour, mélodie pour ténor, par M. Jules Dejaeger — 3. Je pense à toi, air pour ténor, par M. Augusta Fiaria — 4. Chansonnette comique, par M. Emile Vanhoutte — 5. Juif Errant, air pour basse, par M. Emile Sorbet — 6. Barbaroux, monologue comique, par M. G. Cornet — 7. L'Etoile du Crocodile, monologue à deux voix, par MM. L. Delsaucy et E. Vanhecke — 8. Orbéide ou la Mère de Vanda, romance, par M. E. Desmettre — 9. Chansonnette du genre, par M. J. Daniel.

Deuxième partie : 1. Les Esprits de la Nuit, chœur (Rigo) Orphéon — 2. Souvenirs, air pour ténor, par M. A. Florin — 3. La Jérée, air pour basse, par M. Gilnin — 4. Le Chemin de la Mer, romance pour baryton, par M. G. Dubouchy — 5. Le Maître de cire, monologue comique, par M. G. Cornet — 6. La Chevrette, duo pour soprano, par M. L. Dubouchy — 7. Robert Bruce, air pour basse, par M. K. Dekeyne — 8. Romance pour baryton, par M. L. Bourgeois — 9. Scène comique instrumentale, par M. Julien Daniel — 10. Aviations, ou l'Oiseau bleu, chœur (Vogel) Orphéon.

Théâtre de Roubaix (Situé rue Archimède et Richard-Lenoir). — Direction : Louis Convert. — Bureaux à 5 h. 1/2 ; Rideau à 6 heures. — Dimanche 3 novembre :

LE VIEUX CAPORAL

drame en 5 actes de MM. Dennery et d'Ennery

LES FEMMES COLLANTES

comédie en 5 actes de M. Léon Gandillot

Prix des places : Faces publiques numérotées : 1 fr. 50. — Loge de face : 5 fr. — Loge de côté : 2 fr. 50 — Stalles : 2 fr. — Parquets : 1 fr. 50 — Galeries : 1 fr. — Parterres : 50 centimes.

VILLE DE TOURCOING

Concert. — Dimanche 3 novembre 1901, à 5 h. du soir, grand concert donné par familles des chanteurs humoristes et des amateurs, par l'Orphéon des Tisserands, sous la direction de M. Oscar Laureyns.

PROGRAMME

Première partie : 1. Les Trappeurs, chœur (Vogel) Orphéon — 2. Rêve d'Amour, mélodie pour ténor, par M. Jules Dejaeger — 3. Je pense à toi, air pour ténor, par M. Augusta Fiaria — 4. Chansonnette comique, par M. Emile Vanhoutte — 5. Juif Errant, air pour basse, par M. Emile Sorbet — 6. Barbaroux, monologue comique, par M. G. Cornet — 7. L'Etoile du Crocodile, monologue à deux voix, par MM. L. Delsaucy et E. Vanhecke — 8. Orbéide ou la Mère de Vanda, romance, par M. E. Desmettre — 9. Chansonnette du genre, par M. J. Daniel.

Deuxième partie : 1. Les Esprits de la Nuit, chœur (Rigo) Orphéon — 2. Souvenirs, air pour ténor, par M. A. Florin — 3. La Jérée, air pour basse, par M. Gilnin — 4. Le Chemin de la Mer, romance pour baryton, par M. L. Dubouchy — 5. Le Maître de cire, monologue comique, par M. G. Cornet — 6. La Chevrette, duo pour soprano, par M. L. Dubouchy — 7. Robert Bruce, air pour basse, par M. K. Dekeyne — 8. Romance pour baryton, par M. L. Bourgeois — 9. Scène comique instrumentale, par M. Julien Daniel — 10. Aviations, ou l'Oiseau bleu, chœur (Vogel) Orphéon — 11. Aux Trappeurs, chœur (Vogel) Orphéon.

Théâtre de Roubaix (Situé rue Archimède et Richard-Lenoir). — Direction : Louis Convert. — Bureaux à 5 h. 1/2 ; Rideau à 6 heures. — Dimanche 3 novembre :

LE VIEUX CAPORAL

drame en 5 actes de MM. Dennery et d'Ennery

LES FEMMES COLLANTES

comédie en 5 actes de M. Léon Gandillot

Prix des places : Faces publiques numérotées : 1 fr. 50. — Loge de face : 5 fr. — Loge de côté : 2 fr. 50 — Stalles : 2 fr. — Parquets : 1 fr. 50 — Galeries : 1 fr. — Parterres : 50 centimes.

VILLE DE TOURCOING

Concert. — Dimanche 3 novembre 1901, à 5 h. du soir, grand concert donné par familles des chanteurs humoristes et des amateurs, par l'Orphéon des Tisserands, sous la direction de M. Oscar Laureyns.

PROGRAMME

Première partie : 1. Les Trappeurs, chœur (Vogel) Orphéon — 2. Rêve d'Amour, mélodie pour ténor, par M. Jules Dejaeger — 3. Je pense à toi, air pour ténor, par M. Augusta Fiaria — 4. Chansonnette comique, par M. Emile Vanhoutte — 5. Juif Errant, air pour basse, par M. Emile Sorbet — 6. Barbaroux, monologue comique, par M. G. Cornet — 7. L'